

Anne **Isla**

Histoire des faits et des idées économiques

Le pluralisme des idées

2^e édition



ellipses

CHAPITRE I

Naissance de la discipline économique, fondements de l'économie orthodoxe et critiques hétérodoxes

La discipline économique *mainstream* a cherché à obtenir un statut de science au même titre que la physique, c'est-à-dire comme discipline se dotant progressivement de techniques propres d'observation et d'interprétation des faits. « Le développement de l'économie comme science » pour reprendre le titre d'un chapitre de Joseph A. Schumpeter (1954, chap. 1^{er}) s'est réalisé grâce à des emprunts importants aux sciences naturelles.

Ce chapitre retrace les principales étapes de la naissance et de l'évolution de la discipline.

Nous ne ferons pas ici un travail d'historien. Et le langage tenu pourra paraître parfois très manichéen. Il est évident qu'il n'y a pas les « bons » d'un côté et les « méchants » d'un autre. Ce n'est pas si simple. Cependant, cette revue rapide est nécessaire pour mettre en avant les grandes tendances de l'histoire de la pensée économique. Le trait est parfois forcé, caricatural, nous renvoyons le lecteur intéressé aux nombreux ouvrages d'historiens de la pensée auxquels nous ferons souvent référence. On peut cependant relever certaines orientations dans l'histoire de la discipline économique. D'une part, une discipline de plus en plus spécialisée qui révèle une réduction de son champ au cours du temps. Elle polarise peu à peu son analyse sur l'étude de l'équilibre en soi, et de la rationalité qu'elle qualifie d'économique. L'agent est motivé principalement par des incitations matérielles. Il évalue l'état de l'économie et calcule les effets de son comportement. Il fait des choix cohérents et les meilleurs possible, compte tenu de ses préférences et de ses contraintes. D'autre part, l'économie devient modèle de rationalité. Le langage économique devient universel.

« Il n'y a qu'une science sociale. Ce qui donne à la science économique son pouvoir d'invasion impérialiste est le fait que nos catégories analytiques – rareté, coût, préférence, opportunité – sont véritablement d'applicabilité

universelle [...] Ainsi la science économique constitue la grammaire universelle de la science sociale», souligne Jack Hirshleifer dans une des plus prestigieuses revues d'économie (Hirshleifer, 1985, p. 53).

La première restriction importante du territoire de la discipline économique accompagne la révolution industrielle de la fin du XVIII^e siècle. Désormais l'économie ne s'intéresse qu'à la reproduction matérielle. Ce mouvement s'accomplit grâce à l'utilisation de la physique newtonienne, non pas simplement comme inspiration, mais comme source de concepts théoriques pour l'économie. Le dernier tiers du XIX^e siècle voit ensuite apparaître les soubassements de l'économie néo-classique. Ces développements seront à la base de l'analyse économique *mainstream* contemporaine. L'économie néo-classique assimile le mieux-être des Hommes et l'accumulation des moyens matériels ; l'objet central de l'analyse économique se rétrécit à nouveau. Mais il faut un élément supplémentaire pour que ce discours scientifique serve la pensée d'une économie libérale¹. L'utilisation du concept biologique de « sélection naturelle » permet de transformer le concept de concurrence de moyen en objectif. La concurrence permet de sélectionner les agents économiques les plus performants. En outre, l'économie orthodoxe ne connaît l'Homme que comme être de besoins.

Bien qu'ayant démarré avec William Stanley Jevons et Léon Walras, c'est surtout à partir des années 1930 que l'on voit apparaître une reformulation mathématique systématique de tous les secteurs de la science économique. Désormais, la logique mathématique tient, très souvent, lieu de démonstration et sert de gage de respectabilité académique, voire scientifique.

« L'analyse mathématique n'est pas l'une des nombreuses façons de faire de la théorie économique ; c'est la seule façon. La théorie économique est l'analyse mathématique. Tout le reste n'est qu'images et parlote. » (Lucas, cité par Beaud et Dostaler, 1993, p. 174)

L'économie est dorénavant soumise à une organisation conceptuelle incontestée. Il s'agit d'un durcissement de la discipline, avancé comme une « objectivisation », la mettant à l'abri des influences idéologiques et culturelles. La pensée néo-classique dominante ne se présente plus comme une idéologie mais comme un état de la science. La démonstration montre qu'elle est pertinente et la seule possible. La création en 1968 d'un « prix de la Banque centrale de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel », abusivement appelé « prix Nobel », et donc identifié aux vrais prix Nobel de science, physique, chimie ou physiologie, se veut être une démonstration de l'idée selon laquelle l'économie serait de même nature que les « sciences dures » (cf. Beaud et Dostaler, 1993, Dostaler, 2012-b).

1. Le lien entre le modèle néo-classique et l'idéologie libérale ne va pas de soi, nous le développons dans l'intermède 2 à la fin du I-5.

Dans les années 1970, au-delà de l'utilisation rhétorique dont nous venons de parler, la biologie obtient une fonction heuristique importante. Certes, l'analogie biologique avait joué un rôle important pour Léon Walras, mais avant les années soixante-dix, elle avait davantage servi l'idéologie de l'économie libérale que la conceptualisation économique. Cela va changer. Plusieurs concepts fondamentaux en économie et en biologie auront désormais des rôles similaires : la rareté, la concurrence, l'équilibre, la spécialisation. Plusieurs couples de mots auront plus ou moins des connotations analogues : espèces/industries, mutation/innovation, évolution/progrès, mutualisation/échange. Désormais l'économie peut s'ouvrir à des phénomènes qu'elle avait des difficultés à prendre en compte auparavant, tels que l'apprentissage et l'innovation. Les analogies biologiques permettent de ne pas remettre en cause le cadre de l'analyse néo-classique tout en ouvrant l'économie à ces nouvelles notions. Des modifications apparaissent dans les mathématiques utilisées, ce seront désormais des mathématiques combinatoires et des processus aléatoires couplés à des modèles informatiques. Le langage économique peut donc apparaître universel et être appliqué à d'autres domaines tels que la famille, le mariage, l'hérité, les processus décisionnels juridiques, les scrutins politiques, la bureaucratie, la criminalité, etc. La science économique peut diffuser ses modèles biens bouclés de l'*homo œconomicus* calculant rationnellement son comportement optimum. Les calculs d'efficacité ou de maximisation sous contrainte peuvent s'étendre à *tout*. Progressivement le rationnel gagne toute la vie sociale. Il devient un idéal de comportement.

Parallèlement se construit un courant hétérodoxe critique. L'économie politique est une économie historique, soucieuse de prendre en compte les relations de pouvoirs, les questions de légitimité (démocratique) des choix et les problèmes éthiques et moraux qui peuvent être engendrés par les décisions économiques. Une première démonstration (d'autres apparaîtront tout au long de l'ouvrage) du pluralisme économique et de l'importance du courant hétérodoxe, se fera autour du concept de valeur.

Enfin, puisque cette partie est la première de l'ouvrage, nous la concluons en clarifiant un débat, souvent confus, sur ce qu'est le libéralisme.

I-1 XVI^e et XVII^e siècles : de nouveaux systèmes de valeurs

La plupart des économistes, à l'exception marquante de Joseph Aloys Schumpeter (1983), considèrent que les véritables créateurs de la science économique sont les premiers classiques anglais : Adam Smith (1726-1790), Thomas Robert Malthus (1766-1834), David Ricardo (1772-1823), ce sont eux qui auraient les premières intuitions économiques, tandis que la science ne se constituerait véritablement qu'à partir du moment où elle se détache des finalités politiques, au XIX^e siècle avec des auteurs comme Léon Walras (1834-1910) dont l'objectif est une « économie pure », déductive, abstraite. Une science économique se constituant sur le modèle de la mécanique ou de la physique, et qui conduit Adolphe Landry au début du XX^e siècle à écrire un *Manuel d'économie*, comme on écrit un manuel de physique (Landry, 1908).

Pourtant d'autres auteurs avant les classiques ont parlé d'économie. Le premier *Traité d'économie politique* paraît en 1615. Son auteur est un mercantiliste français, Antoine de Montchrestien, conseiller du pouvoir et non pas théoricien. Bien avant le XVII^e, ce sont les penseurs grecs qui ont créé le mot, nous l'avons vu. L'économie est alors subordonnée au politique : l'art d'administrer la cité. Dans une société organisée sur un mode fondamentalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, fondé sur le marché. Pour ces auteurs l'économie est secondaire, voire suspecte quand elle se transforme en chrématistique. Ainsi, certains historiens de la pensée, comme Gilbert Faccarello, considèrent que même si les auteurs grecs – au premier rang desquels se trouve Aristote – ont inspiré les économistes qui ont suivi sur de nombreux concepts comme celui de valeur, il est difficile de trouver chez les Grecs une analyse économique qui se trouve être la science d'une régulation encore inconnue.

« [...] l'époque de l'Antiquité grecque ou romaine, [...], a vu se succéder des types de sociétés organisées sur un mode fondamentalement différent de celui, fondé sur le marché, que nous connaissons aujourd'hui [...]. Il est donc inutile d'y chercher ce qu'elle n'a pu connaître : une *analyse* économique qui se trouve être la science d'une régulation inconnue. La politique et l'éthique orientent toutes les actions, l'économie leur est subordonnée, doit être maîtrisée par elles et ne se comprend que par elles sous peine de dangereux contresens » (Faccarello, 1992-a, p. 18)

Cette affirmation sous-entend que l'économie est l'étude de la régulation par le marché ; ce qui n'est pas l'avis des économistes hétérodoxes, nous l'avons vu dans l'introduction, nous le reverrons tout le long de ce livre.

Dans notre ouvrage, nous avons choisi de démarrer notre propos au moment où l'économie commence à s'émanciper de la théologie en Europe. On peut considérer

d'ailleurs que ce mouvement correspond à la résurgence occidentale de la pensée d'Aristote¹.

Notre propos, tracé à grands traits, débute donc avec les théologiens du droit naturel (I-1-1) qui ouvrent les voies d'une théorie sociale émancipée de la théologie morale, et qui proposent la description d'un individu qui servira de base à l'*homo œconomicus*. Plus tard, les mercantilistes distinguent les facteurs économiques des facteurs sociaux et politiques, le monde du commerce appelait une analyse spécifique (I-1-2). Mais, en l'absence de l'idée d'un système de prix, la liberté du commerce ne possède pas encore d'argumentation économique solide. C'est en critiquant les mercantilistes, que les physiocrates, ces pré-libéraux, débouchent sur une pensée quantitative, et érigent la liberté des marchés en maître mot (I-1-3). La sphère économique reste cependant indissociable du milieu naturel. Elle ne peut être étudiée indépendamment de celui-ci.

I-1-1 L'économie s'émancipe de la théologie

Pour les théologiens et les juristes des XIII^e et XIV^e siècles, les préoccupations économiques restent accessoires et ne passent au premier plan qu'à l'occasion de discussions dont le véritable enjeu est d'ordre moral ou politique². Il en est ainsi des traités sur l'usure de Robert de Courçon, Gilles de Lessines ou Alexandre d'Alexandrie, ou du traité sur les monnaies de Nicole d'Oresme. De fait, les écrits scolastiques³ qui parlent d'économie, sont souvent marginaux. Les préoccupations religieuses, philosophiques, éthiques, dominent toujours, et il n'existe rien qui puisse alors ressembler à une « théorie économique » en tant que domaine scientifique autonome. Il s'agit là

1. Il est intéressant de noter que John Rogers Commons distingue trois phases historiques qui seront reprises par John Maynard Keynes et très bien résumées par Gilles Dostaler :

« La première est une époque de rareté, qui allie "le minimum de liberté individuelle et le maximum de contrôle, communiste, féodal ou gouvernemental par le recours à la coercition physique" (Commons cité dans Keynes 1925, 2002, p. 27). Cette époque est marquée par la violence, l'inefficacité, les guerres incessantes, le règne de la superstition et le poids des coutumes. Elle dure des origines de l'humanité jusqu'au XV^e ou XVI^e siècle. Puis vient l'ère de l'abondance, qui commence avec le début de l'accumulation du capital, au XVI^e siècle, que Keynes associe à "la hausse des prix, et consécutivement des profits, qui résultent en la mise en circulation par l'Espagne des trésors d'or et d'argent, du Nouveau Monde, dans l'Ancien Monde" (Keynes 1930-b, 2002, p. 108). Cette période allie "le maximum de liberté individuelle et le minimum de contrôle coercitif exercé par le gouvernement, et les transactions individuelles se substituent au rationnement" (Commons cité dans Keynes 1925, 2002, p. 27). Elle atteint son point culminant dans l'Angleterre du XIX^e siècle, avec le triomphe du laisser-faire et du libéralisme classique. La Grande-Bretagne est désormais engagée dans la première phase d'une transition économique qui est cause de souffrances. La nouvelle étape est celle de la stabilisation, dans laquelle "il y a une diminution de la liberté individuelle, imposée en partie par des sanctions gouvernementales, mais surtout par des sanctions économiques à travers l'action concertée – secrètement, semi-ouvertement, ouvertement ou par arbitrage – d'associations, de corporations, de syndicats et autres organisations collectives d'industriels, de commerçants, de travailleurs, d'agriculteurs, et de banquiers" (Commons, cité dans Keynes 2002, p. 27-28). Cette époque est marquée, sur le plan de l'organisation politique, par deux extrémismes : le fascisme, d'une part, le bolchevisme, ou léninisme, de l'autre. » Dostaler 2005 pp. 166-167.

2. Le résumé de la pensée économique médiévale est inspiré de Lapidus 1992.

3. La scolastique qualifie l'enseignement théologique et philosophique du Moyen Âge et au-delà (du IX^e au XVI^e siècle).

certainement de la principale difficulté d'accès à la pensée économique médiévale. Dimension parmi d'autres d'une interrogation théologique, philosophique ou juridique, elle ne constitue pas un objet autonome.

C'est à Salamanque, au cœur de la principale université de la chrétienté au xvi^e siècle, que la pensée scolastique puise sa force de renouvellement. Cette « seconde scolastique », à laquelle participe Thomas d'Aquin, intègre la dimension économique dans le corps de la doctrine religieuse et offre une lecture des faits de société. L'urgence d'un tel renouveau répond à une impérieuse nécessité pour l'Église de se prononcer sur tous les cas de conscience, notamment sur ceux résultant de l'extension des pratiques marchandes. Celles-ci sont analysées et disséquées, afin de distinguer ce qui est moralement recevable de ce qui ne l'est pas et d'en avancer les raisons.

Dans le monde arabe du xiv^e siècle, un penseur comme Ibn Khaldoun¹ peut être considéré comme un précurseur des sciences sociales modernes, anthropologie, histoire, sociologie mais aussi de l'économie². Même si notre ouvrage s'inscrit particulièrement dans la pensée occidentale, il est nécessaire de revenir un instant sur ce « génie maghrébin » pour reprendre l'expression de Smaïl Goumeziane. Pour comprendre une société, il est indispensable, écrit Ibn Khaldoun (1375-1379), d'étudier l'interaction entre les institutions économiques, sociales, politiques et culturelles, l'économie occupant une place centrale. « Les différences entre les conditions de vie des sociétés dépendent de leurs moyens d'existence. En effet l'organisation sociale n'est là que pour permettre aux hommes de coopérer en vue d'assurer leur existence » (Khaldoun, 1375-1379, p. 370 de l'éd. 2002). C'est un précurseur de l'économie institutionnelle. « [...] il a édifié une théorie de l'histoire intégrant les dimensions sociales, économiques, politiques et culturelles qui annonce les grands systèmes d'explication qui seront élaborés en Europe au xix^e et xx^e siècles, entre autres par le marxisme et l'école des Annales. » (Dostaler, 2012-a, p. 18). Son approche des institutions

1. Ibn Khaldoun a été rarement cité, souvent omis y compris dans le monde arabe. Son œuvre sera oubliée jusqu'au xix^e siècle. Jusqu'à la première traduction faite par Silvestre de Sacy en 1863-1868. Joseph Aloys Schumpeter le cite deux fois, très rapidement, dans son *Histoire de l'analyse économique* (T1, p. 194 et T3 p. 60) pour noter qu'Ibn Khaldoun mobilise la géographie humaine et la sociologie historique. Gilles Dostaler le fait figurer dans *Les grands auteurs de la pensée économique* (2012-a) comme le pionnier des sciences sociales. Pour aller plus loin sur cet auteur, cf. Goumeziane 2006, Labica 1968, Khaldoun 1965.
2. « D'abord il [Ibn Khaldoun] a des vues remarquables touchant l'histoire considérée comme science sociale. Puis il expose assez longuement une théorie des climats où il se montre précurseur incontestable de Montesquieu, et on trouve chez lui également certaines formules qui annoncent celles du matérialisme historique. Toutefois ce qui l'intéresse essentiellement, c'est de parvenir à une théorie de l'histoire maghrébine [...]. De ce point de vue, il est, indiscutablement, un précurseur de Pareto qui a mis en lumière l'existence de cycles sociologiques. [...] Quant aux aspects économiques [...] L'auteur n'est point du tout un précurseur en matière théorique, bien que ses réflexions sur la division du travail et les moyens de subsistance nous en rapprochent un peu. » (Georges-Henri Bousquet dans Khaldoun 1965, pp. 11 à 13) « Cet auteur a laissé une œuvre de la plus haute importance, surtout si l'on songe que la pensée musulmane, en son temps, était en pleine décadence. Il est aussi certain qu'il fut un précurseur de la sociologie, et enfin qu'à une époque où la civilisation européenne chrétienne n'avait encore, à peu près, rien donné dans le domaine de ce qui devait être, un jour la sociologie et la science économique, la *Mouqaddima* nous offre un ensemble de considérations dont il n'y a aucun autre équivalent chez les penseurs musulmans, antérieurs à lui, ni chez ses contemporains chrétiens » (*ibid.* p. 16).

économiques, lui permet d'étudier comment naissent, grandissent, entrent en crise et dépérissent les civilisations. En cela il préfigure aussi les théories économiques du développement. Ses réflexions sur l'économie peuvent paraître très modernes. Il réfléchit sur les catégories économiques comme, les prix, la valeur, la fiscalité, les crises, la monnaie, etc. La valeur d'un bien dépend du travail qui a été nécessaire pour le produire, « le travail est la cause de toute richesse » (Khalidoun, 1375-1379, p. 737). Cette conception de la valeur est centrale chez les classiques comme Adam Smith (1776). La division du travail doit permettre d'augmenter la productivité¹ et la production, et de dégager un surplus. Le prix doit permettre de rémunérer le producteur, grâce au salaire, le marchand, par le profit et l'État, par l'impôt. Si les prix des biens fluctuent en fonction du marché, le prix de l'or et de l'argent, qui sont des étalons de valeur, doit être stable. Cette stabilité doit être garantie par une autorité. Pour Ibn Khalidoun cette autorité doit être religieuse. La *Mouqaddima* d'Ibn Khalidoun reste empreinte d'une réflexion théologique. Les versets du Coran y sont souvent cités. Ibn Khalidoun sera oublié pendant plusieurs siècles ; revenons donc au xvi^e en Occident.

Participant au mouvement de fond du renouvellement religieux du xvi^e siècle du monde chrétien, l'esprit de la Réforme² privilégie, au détriment des questions purement sociales, la reconnaissance sans casuistique³ de l'ordre marchand. Les travaux de Max Weber (1904-1905) ont démontré le rôle majeur de la Réforme dans le développement du capitalisme et notamment son influence déterminante quant à l'acceptation religieuse du crédit et de l'usure en opposition aux auteurs scolastiques, en particulier Thomas d'Aquin, qui défend l'impossibilité pour l'argent prêté d'engendrer un intérêt.

L'attitude qui consiste à considérer les questions économiques comme secondes et partie intégrante d'une réflexion plus vaste, théologique ou philosophique, se maintient tout au cours du développement de la Réforme et l'on ne trouve que de très rares textes de théologiens réformés traitant des aspects économiques. Ces questions trouvent donc une réponse chez d'autres auteurs qui ouvrent les voies d'une analyse des relations sociales indépendantes de la théologie : *les théoriciens du droit naturel*⁴.

L'irréligion reste inconcevable. L'Église, réformée ou non, s'insère dans tous les domaines de la pensée et, donc, dans celui de la pensée économique. L'émancipation commence lorsqu'il devient possible de soutenir, avec Hugo Grotius, que les propositions de « loi naturelle » gardent leur validité « quand même nous accorderions, ce qui ne peut être concédé sans un grand crime, qu'il n'y a pas de Dieu, ou que les affaires

1. La productivité mesure la quantité de facteur de production (heures de travail, et, ou, capital mesuré en unité monétaire) nécessaire pour produire une unité de bien ou un service (1 kg de tomate, une voiture, une coupe chez le coiffeur, etc.). Nous y reviendrons dans la partie II.
2. La Réforme (1517-1570) est portée notamment par Martin Luther, Jean Calvin ou Martin Bucer.
3. La casuistique est la partie de la théologie qui traite des cas de conscience.
4. Appelée aussi « l'École du Droit de la Nature et des Gens », représentée notamment par Hugo Grotius, Jean Domat et Samuel Von Pufendorf.

humaines ne sont pas l'objet de ses soins» (Grotius, 1625). Ce sont les prémisses d'une société civile distincte de la société religieuse et d'une théorie sociale émancipée de la théologie morale.

La principale rupture avec les scolastiques se fait sur le terrain de la méthode : les « lois naturelles » peuvent être décrites en elles-mêmes, indépendamment de toute volonté divine. Le droit des personnes, que Grotius distingue du droit civil comme du droit divin, peut devenir l'objet d'une science spéculative qui ne dépend pas d'une interprétation de l'Écriture sacrée. Certes, il ne s'agit pas encore d'identifier des « lois économiques » – les diverses questions économiques restant abordées sous l'angle strict du droit, à travers l'étude des contrats – néanmoins la description d'un individu abstrait, universel, conçu physiologiquement comme obéissant à des forces internes « d'attraction-répulsion », attraction pour le plaisir, répulsion pour la peine, pilier de la pensée économique libérale, se trouve chez ces juristes. Ainsi on peut considérer que les juristes du xvii^e siècle, et en particulier les théologiens du droit naturel (Grotius), sont les pères fondateurs de l'économie politique. En effet, pour émanciper la théorie sociale de la théologie morale, ils érigent le concept d'un individu abstrait et universel.

Ce portrait de l'individu, esquissé dans les ouvrages juridiques sera repris par les physiocrates, puis par les libéraux : un être cherchant à satisfaire ses désirs par le biais de différentes activités, notamment contractuelles, qui, pour être envisagées juridiquement, n'en constituent pas moins des fonctions économiques. La science juridique contribue donc à la naissance de l'économie politique. L'historien de la philosophie du droit, Jean-Michel Poughon (1990) considère que les grands juristes ont été les pères fondateurs de la science économique¹. Loin de s'opposer, les visions juridiques et économiques de l'individu sont complémentaires, le droit gérant et organisant la satisfaction des besoins individuels.

Les théoriciens du droit naturel esquissent le concept de cet homo oeconomicus – même si l'expression n'est encore ni construite ni utilisée – qui cherche à satisfaire ses désirs. Reste à libérer la réflexion sur l'intérêt de toute contrainte, même juridique, pour ne considérer que sa dimension économique. Les débats de la fin du xvii^e siècle en Angleterre entre Nicolas Barbon et John Locke, sur la détermination d'un « bon » taux d'intérêt du point de vue de l'État, constituent l'un des exemples de ce dépassement².

I-1-2 Émergence des catégories économiques

Le xvii^e siècle est celui de Francis Bacon, Thomas Hobbes, Hugo Grotius, Baruch Spinoza, John Locke, Galilée, Johannes Kepler, René Descartes, Blaise Pascal, Isaac

1. L'auteur rejoint ainsi la pensée de Frédéric Bastiat au xix^e siècle, et celle de Friedrich Hayek au xx^e.
2. Pour un approfondissement, on peut lire Tortajada, 1992.p 89.